

Appel aux dons de tricot pour la journée mondiale de la surdicécité

Participez à notre grande collecte de tricot pour le Yarn Bombing !

Amoureux du tricot, du crochet et des créations colorées, nous avons besoin de vous ! La Ville de Troyes, la Ville de Sainte-Savine et l'Institut Chanteloup, lancent une **grande collecte de carrés tricotés, de bandes crochetées et de pièces en laine**.

Le Yarn Bombing, c'est quoi ?

Le Yarn Bombing, ou tricot urbain, est une forme d'art de rue qui **consiste à recouvrir le mobilier urbain, les arbres, ou encore certains monuments de créations en tricot et en crochet**. Ludique et éphémère, cette initiative permet de transformer l'environnement avec des touches de couleur et de poésie pour sensibiliser au handicap de la surdicécité.

Pourquoi cette initiative ?

La surdicécité résulte de la **combinaison d'une déficience auditive et visuelle**, pouvant survenir et s'aggraver à tous les âges. Il est donc difficile pour les personnes concernées de participer pleinement à la vie en société.

À l'occasion de la Journée mondiale de la surdicécité, Deafblind International, l'organisation internationale dédiée à ce handicap, lance une opération de Yarn Bombing à l'échelle nationale et internationale. Cette initiative vise à sensibiliser le grand public à ce handicap rare, qui touche environ 5000 personnes en France.

Cet évènement se déroulera **mercredi 25 juin 2025 sur la place du Préau à Troyes**. A cette occasion, le mobilier du forum de l'Hôtel de Ville de Troyes ainsi que certains mobiliers de l'institut Chanteloup et du parvis de l'Art Déco à Sainte-Savine seront décorés par la laine.

Comment participer ?

Que vous soyez débutant ou expert, chaque maille compte ! Rassemblez vos restes de laine, laissez parler votre créativité et contribuez à cette oeuvre collective qui apportera chaleur, sensibilisation et convivialité à notre espace public.

Dates de collecte : du 17 février au 25 mai 2025

Besoin :

- o Carrés de tricot de **20 x 20 cm**
- o Bandes tricotées de **20 cm de hauteur et jusqu'à 5 m de longueur**

Où déposer vos créations ?

Des points de collecte sont mis en place aux adresses suivantes à partir du 17 février :

À Troyes :

- o Local des Vitrines de Troyes la Champagne - 54 rue du Général de Gaulle de 9h30 à 13h30, du lundi au vendredi.
- o Maisons de quartier de la Ville de Troyes :
 - o Maison de quartier des Chartreux - 120 ter, avenue Edouard-Herriot
 - o Maison de quartier des Marots - 23 rue Trouvassot
 - o Maison de quartier du Point-du-Jour - 2 place de Soëst
 - o Maison de quartier des Sénardes - 3 allée Yves-de-Copainville
- o Les accueils de loisirs de la Ville de Troyes :
 - o Accueil de loisirs Louis Dumont : 135 rue Etienne Pedron
 - o Accueil de loisirs des Vassaules : 6 rue des vassaules
 - o Accueils de loisirs des Marots : 80 bis rue des Marots
 - o Accueils de loisirs Jules Guesde : 72 rue Charles Gros

À Sainte-Savine :

- o La couture créative : 144 avenue du général Galliéni
- o Maire Laine : 15 avenue du général Galliéni

Contact :

- o Institut Chanteloup
 - o Madame Nathalie Jao
 - o 0325712484
-

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr